



Bruxelles, le 17 décembre 2015
(OR. fr, en)

14840/15

CRS/CRP 44

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet: 2566e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS
tenue à Bruxelles les 2 et 4 décembre 2015

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour et des points I 13

Coreper 1^e partie

I

2. Réponses aux questions écrites posées au Conseil par des membres du Parlement européen
- a) E-008549/2015 - Georg Mayer (ENF)
Relations avec la République populaire de Lougansk
 - b) E-008881/2015 - Geoffrey Van Orden (ECR)
Énergie et Turquie
 - c) E-009346/2015 - Monika Smolková (S&D)
Embargo sur les armes destinées à la Libye, la Syrie et l'Iraq
 - d) E-009826/2015 - Marc Tarabella (S&D)
Définition des services spécialisés
 - e) E-011333/2015 - Anna Hedh (S&D)
Ratification de la convention d'Istanbul
 - f) E-011621/2015 - Kazimierz Michał Ujazdowski (ECR)
Soutien de la présidence luxembourgeoise en faveur de l'initiative citoyenne européenne
 - g) E-012071/2015 - Hugues Bayet (S&D)
Position de la présidence luxembourgeoise vis-à-vis de la déclaration fiscale pays par pays des multinationales
 - h) P-013062/2015 - Liisa Jaakonsaari (S&D)
Embargo sur les armes destinées à la Syrie
 - i) E-013067/2015 - Barbara Kappel (ENF)
Russie et sanctions
 - j) P-013463/2015 - Stanisław Ożóg (ECR), Jadwiga Wiśniewska (ECR),
Janusz Wojciechowski (ECR) et Zbigniew Kuźmiuk (ECR)
Menaces pour les pays d'Europe centrale et orientale du fait de la signature,
à Vladivostok, d'un accord sur la construction du gazoduc Nord Stream 2
3. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de boscalid, de clothianidine, de thiamethoxam, de folpet et de tolclofos-méthyl présents dans ou sur certains produits
4. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant les annexes II, III et V du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus d'amétoctradine, de chlorothalonil, de diphénylamine, de flonicamide, de fluazinam, de fluoxastrobine, de halauxifène-méthyl, de propamocarbe, de prothioconazole, de thiaclopride et de trifloxystrobine présents dans ou sur certains produits

5. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant l'annexe du règlement (UE) n° 579/2014 instituant une dérogation à certaines dispositions de l'annexe II du règlement (CE) n° 852/2004 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le transport par mer d'huiles et graisses liquides
6. Règlement (UE) .../... du XXX modifiant l'annexe I du règlement (CE) n° 1334/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la suppression de certaines substances aromatisantes de la liste de l'Union
7. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant l'annexe I du règlement (CE) n° 1334/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne certaines substances aromatisantes
8. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (CE) n° 1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales en alcaloïdes tropaniques dans certains aliments à base de céréales pour nourrissons et enfants en bas âge
9. Autorisation à la Commission européenne pour signer la déclaration conjointe de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI)
10. Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer et abrogeant le règlement (CE) n° 881/2004 (première lecture)
 - Adoption
 - a) de la position du Conseil en première lecture
 - b) de l'exposé des motifs du Conseil
11. Projet de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de l'Union européenne (Refonte) (première lecture)
 - Adoption
 - a) de la position du Conseil en première lecture
 - b) de l'exposé des motifs du Conseil
12. Projet de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la sécurité ferroviaire (Refonte) (première lecture)
 - Adoption
 - a) de la position du Conseil en première lecture
 - b) de l'exposé des motifs du Conseil
20. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de chlorpyrifos présents dans ou sur certains produits
21. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (CE) n° 333/2007 en ce qui concerne l'analyse de l'arsenic inorganique, du plomb et des hydrocarbures aromatiques polycycliques ainsi que certains critères de performance relatifs à l'analyse
22. Projet de règlement du Conseil portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits de la pêche pour la période 2016-2018
23. Projet de décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne en ce qui concerne les décisions à adopter par la Commission permanente d'Eurocontrol sur les missions et les tâches d'Eurocontrol et sur les services centralisés

II

13.	Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	
–	Décision concernant les membres du Conseil d'administration à désigner par le Conseil	20
14.	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES) (première lecture) (délibération législative)	20
15.	Préparation de la session du Conseil (<u>Environnement</u>) du 16 décembre 2015	
1.	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques et modifiant la directive 2003/35/CE (première lecture) (<i>délibération législative</i>)	21
2.	Projet de conclusions du Conseil sur l'examen à mi-parcours de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020 (<i>activité non législative</i>)	21
16.	Adhésion de l'Union européenne et de ses Etats membres à la démarche de la Nouvelle Zélande concernant la reprise de la chasse à la baleine du Japon dans l'Océan Austral ("programme NEWREP-A")	22
17.	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux exigences concernant les limites d'émissions et la réception par type pour les moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers (première lecture) (délibération législative)	
–	Préparation du trilogue	22
–	Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue	22
18.	Préparation de la session du Conseil (<u>Emploi, politique sociale, santé</u> et consommateurs) du 7 décembre 2015	
1.	Semestre européen 2016 (<i>activité non législative</i>)	
–	Présentation par la Commission	23
–	Echange de vues	23
a)	Examen annuel de la croissance 2016, projet de rapport conjoint sur l'emploi (RCE) et rapport sur le mécanisme d'alerte (RMA)	23
b)	Projet de recommandation du Conseil de la zone Euro	
–	(évent.) Approbation des aspects emploi et sociaux de la recommandation pour la zone Euro	23
2.	Projet de conclusions du Conseil sur "Une stratégie de l'UE visant à réduire les méfaits de l'alcool" (<i>activité non législative</i>)	24
3.	Projet de conclusions du Conseil sur la médecine personnalisée pour les patients (<i>activité non législative</i>)	24
4.	Projet de conclusions du Conseil sur le soutien des personnes atteintes de démence: améliorer les politiques et pratiques en matière de soins (<i>activité non législative</i>)	24
5.	Projet de conclusions du Conseil sur les enseignements à tirer pour la santé publique de l'épidémie Ebola dans l'Afrique de l'Ouest - La sécurité sanitaire dans l'Union européenne (<i>activité non législative</i>)	24

19. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux, et modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 (première lecture) (délibération législative)
et
Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (première lecture) (délibération législative)
– Préparation du trilogue 25
– Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue 25
24. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et de l'information dans l'Union (première lecture) (délibération législative) 25
25. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien être des animaux, à la santé et au matériel de reproduction des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques, et modifiant les règlements (CE) n° 999/2001, (CE) n° 1829/2003, (CE) n° 1831/2003, (CE) n° 1/2005, (CE) n° 396/2005, (CE) n° 834/2007, (CE) n° 1099/2009, (CE) n° 1069/2009, (CE) n° 1107/2009, (UE) n° 1151/2012, (UE) n° [...] /2013 ainsi que les directives 98/58/CE, 1999/74/CE, 2007/43/CE, 2008/119/CE, 2008/120/CE et 2009/128/CE (règlement sur les contrôles officiels) (première lecture) (délibération législative) 26
26. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites (première lecture) (délibération législative) 26
27. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux conditions zootechniques et généalogiques applicables aux échanges et aux importations dans l'Union d'animaux reproducteurs et de leurs produits germinaux (première lecture) (délibération législative)
et
Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil portant modification des directives 89/608/CEE, 90/425/CEE et 91/496/CEE en ce qui concerne les références à la législation zootechnique (première lecture) (délibération législative) 27
28. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux (première lecture) (délibération législative) 27

I

29. Affaire T-710/14 (Herbert Smith Freehills LLP c. Conseil de l'Union européenne)
= Production de documents devant la Cour
30. Transparence et accès aux documents
= Demande confirmative N° 22/c/01/15
31. L'article 3.2 de la communication de la Commission au Parlement européen, Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions (« Commerce pour tous. Vers une politique commerciale et d'investissement plus responsable »)
32. Règlement (UE, Euratom) n° .../... du Conseil du XXX prorogeant et supprimant progressivement les mesures dérogatoires temporaires au règlement n° 1 du 15 avril 1958 portant fixation du régime linguistique de la Communauté économique européenne et au règlement n° 1 du 15 avril 1958 portant fixation du régime linguistique de la Communauté européenne de l'énergie atomique introduites par le règlement (CE) n° 920/2005
33. Approche commune concernant l'échange d'informations classifiées de l'UE entre les institutions, organes et organismes de l'UE
34. Programme UE de visites d'évaluation de la sécurité pour 2016
35. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 30.9.2015 modifiant le règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission en ce qui concerne le calcul des exigences réglementaires de capital pour plusieurs catégories d'actifs détenus par les entreprises d'assurance et de réassurance
36. Rapport spécial n° 4/2015 de la Cour des Comptes européenne: Quelle a été la contribution de l'assistance technique dans le domaine de l'agriculture et du développement rural?
37. Rapport spécial n° 5/2015 de la Cour des Comptes européenne: Les instruments financiers constituent-ils un outil efficace et prometteur dans le domaine du développement rural?
38. Rapport spécial n° 13/2015 "Le soutien de l'UE aux pays producteurs de bois dans le cadre du plan d'action FLEGT"
= Désignation du groupe de travail
39. Rapport spécial n° 14/2015 "La Facilité d'investissement ACP apporte-t-elle une valeur ajoutée?"
= Désignation du groupe de travail
40. Proposition de virement de crédits n° DEC 35/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015

41. Proposition de virement de crédits n° DEC 37/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015
42. Proposition de virement de crédits n° DEC 1/2015 à l'intérieur de la section VII - Comité des régions - du budget général pour l'exercice 2015
43. Proposition de virement de crédits n° 6/2015 à l'intérieur de la section IV - Cour de justice - du budget général pour l'exercice 2015
44. Proposition de directive du Conseil modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal
45. Code de Conduite (Fiscalité des Entreprises)
 - Rapport au Conseil
 - = Approbation
 - Projet de conclusions du Conseil
 - = Adoption
46. Projet de décision d'exécution du Conseil modifiant les décisions 2009/791/CE et 2009/1013/UE autorisant respectivement l'Allemagne et l'Autriche à proroger l'application d'une mesure dérogeant aux articles 168 et 168 bis de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
47. Projet de décision d'exécution du Conseil autorisant la Lettonie à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 26, paragraphe 1, point a), et aux articles 168 et 168 bis de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
48. Projet de décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution 2013/53/UE du Conseil autorisant le Royaume de Belgique à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 285 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
49. Projet de décision d'exécution du Conseil autorisant la Hongrie à appliquer une mesure dérogatoire à l'article 193 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
50. Projet de décision d'exécution du Conseil modifiant la décision 2010/99/UE autorisant la République de Lituanie à proroger l'application d'une mesure dérogatoire à l'article 193 de la directive 2006/112/CE du Conseil relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
51. Projet de décision d'exécution du Conseil modifiant la Décision 2009/1008/UE autorisant la République de Lettonie à proroger l'application d'une mesure dérogatoire à l'article 193 de la directive 2006/112/CE du Conseil relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
52. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, du protocole de modification de l'accord entre la Communauté européenne et la Principauté de Liechtenstein prévoyant des mesures équivalentes à celles prévues dans la directive 2003/48/CE du Conseil en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts

53. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, du protocole de modification de l'accord entre la Communauté européenne et la République de Saint-Marin prévoyant des mesures équivalentes à celles prévues dans la directive 2003/48/CE du Conseil en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts
54. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, du protocole modifiant l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse prévoyant des mesures équivalentes à celles prévues dans la directive 2003/48/CE du Conseil en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts
55. Rapport ECOFIN sur les questions fiscales adressé au Conseil européen
56. Rapport des ministres des finances sur les questions fiscales dans le cadre du pacte pour l'euro plus
57. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1236/2005 du Conseil concernant le commerce de certains biens susceptibles d'être utilisés en vue d'infliger la peine capitale, la torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (première lecture)
58. Déclaration conjointe du Parlement européen, de la Commission européenne et du Conseil
= L'héritage de l'Année européenne pour le développement 2015
60. Décision du Comité politique et de sécurité portant nomination du commandant de la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali) et abrogeant la décision (PESC) 2015/955 (EUTM Mali/3/2015)
61. Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations en vue d'un accord de participation entre l'Union européenne et la Confédération suisse relatif à la participation de la Confédération suisse à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali - EUCAP Sahel Mali
62. Règlement du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye et abrogeant le règlement (UE) n°204/2011
63. Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations en vue d'un accord de participation entre l'Union européenne et la Confédération suisse relatif à la participation de ce pays à la mission de conseil de l'Union européenne sur la réforme du secteur de la sécurité civile en Ukraine (EUAM Ukraine)
64. Décision du Conseil portant nomination du représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel
65. – Décision du Conseil mettant en œuvre la décision 2013/255/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie
– Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) n° 36/2012 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

66. Décision du Conseil modifiant la décision 2012/389/PESC relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique (EUCAP NESTOR)
67. Décision du Conseil modifiant la décision 2010/279/PESC relative à la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan (EUPOL AFGHANISTAN)
68. Mesures restrictives à l'encontre de la Syrie
= Modification de l'exposé de motifs
69. Elargissement
- Négociations d'adhésion avec la Serbie
= Chapitre 32: Contrôle financier
70. Adoption d'une Décision du Conseil établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord entre l'Union européenne et la République du Cap-Vert visant à faciliter la délivrance de visas, en ce qui concerne l'adoption de lignes directrices communes pour la mise en œuvre de l'accord
71. Projet de conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, sur le sujet de l'apatridie
72. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion des Seychelles à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants
73. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de la Fédération de Russie à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants
74. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de l'Albanie à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants
75. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion du Maroc à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants
76. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de l'Arménie à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

II

77.	Préparation de la session du Conseil (Justice et Affaires intérieures) des 3/4 décembre 2015	
a)	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un mécanisme de crise concernant la relocalisation et modifiant le règlement (UE) n° 604/2013 du Parlement et du Conseil du 26 juin 2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale introduite dans l'un des États membres par un ressortissant de pays tiers ou un apatride (première lecture) 28	28
	<i>À titre exceptionnel, en présence des États associés</i>	
b)	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant une liste commune de l'UE des pays sûrs aux fins de la directive 2013/32/UE du Parlement et du Conseil relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale, et modifiant la directive 2013/32/UE (première lecture) 28	28
c)	Questions concernant le Comité mixte	
-	Migration	
a.	Etat de la situation 28	28
b.	Suivi de la mise en œuvre des mesures prises et actions à venir 28	28
c.	Intégrité de l'espace Schengen 28	28
d)	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, d'échange d'élèves, de formation rémunérée et non rémunérée, de volontariat et de travail au pair (Refonte) (première lecture) 29	29
e)	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'Agence de l'Union européenne pour la coopération et la formation des services répressifs (Europol) et abrogeant les décisions 2009/371/JAI et 2005/681/JAI (première lecture) 29	29
f)	Autres points en rapport avec la session du Conseil 29	29
g)	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'utilisation des données des dossiers passagers pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière (première lecture) 29	29
78.	Questions concernant le Comité mixte	
-	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, et à la libre circulation de ces données (première lecture) 30	30
79.	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données) (première lecture) 30	30
80.	Relations UE-Turquie 31	31
81.	Suivi de la session du Conseil (Affaires étrangères/Commerce) du 27 novembre 2015 31	31

82.	Préparation de la session du Conseil (Affaires économiques et financières) du 8 décembre 2015	
a)	Coopération renforcée dans le domaine de la taxe sur les transactions financières	
–	Proposition de directive du Conseil mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la taxe sur les transactions financières	31
b)	Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS)	
–	Proposition de directive du Conseil concernant une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS)	32
c)	Futur du Code de Conduite (Fiscalité des Entreprises)	
–	Projet de conclusions du Conseil	32
d)	Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices	
–	Projet de conclusions du Conseil	32
e)	Titrisation	
–	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes en matière de titrisation ainsi qu'un cadre européen pour les opérations de titrisation simples, transparentes et standardisées, et modifiant les directives 2009/65/CE, 2009/138/CE et 2011/61/UE et les règlements (CE) n° 1060/2009 et (UE) n° 648/2012 et Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (première lecture)	33
f)	Semestre européen	
–	Examen annuel de la croissance 2016	33
–	Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques - Rapport 2016 de la Commission sur le mécanisme d'alerte	33
–	Projet de recommandation du Conseil concernant la mise en œuvre des grandes orientations des politiques économiques des États membres dont la monnaie est l'euro	33
g)	Position commune sur la flexibilité dans le Pacte de stabilité et de croissance	33
h)	Statistiques	
–	Statistiques de l'UE	34
–	Mise en œuvre du code de bonnes pratiques	34
i)	Lutte contre le financement du terrorisme	
=	Présentation par la Commission des prochaines étapes pour renforcer le cadre européen dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme et échange de vues	34
j)	Autres points en rapport avec la session du Conseil	34

83.	Préparation de la session du Conseil (Affaires générales) du 15 décembre 2015	
a)	Préparation du Conseil européen des 17-18 décembre 2015	
=	Projet d'orientations pour les conclusions	34
b)	Elargissement et Processus de Stabilisation et d'Association	
=	Projet de conclusions du Conseil	35
c)	Autres points en rapport avec la session du Conseil	35
84.	Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation	
=	Informations communiquées par la Présidence	35
=	Chapitres III, IV, V et annexes	35
–	Divers	35

1. Adoption de l'ordre du jour et des points "I"

doc. 14760/15 OJ/CRP1 43
14792/1/15 REV 1 OJ/CRP2 43 COMIX 642

L'ordre du jour provisoire est approuvé moyennant le changement suivant :

Le point suivant a été **retiré**:

(Coreper 2^e partie, sous I)

59. (évent.) Projet de déclaration de l'UE et ses Etats membres lors de la 32ème Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

14801/15 COJUR 7 COHAFA 118 DEVGEN 249 ALIM 25 ONU 143 FAO 45
COAFR 355 MAMA 202 MOG 113 COEST 365 COASI 188 COLAC 117
PROCIV 76 RELEX 987

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au(x) document(s) cités sous point 1. ci-dessus.

Une déclaration a été faite sur le point suivant par la délégation UK:

12. Projet de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la sécurité ferroviaire (Refonte) (première lecture)

– **Adoption**

a) de la position du Conseil en première lecture

b) de l'exposé des motifs du Conseil

14526/15 CODEC 1581 TRANS 384

+ ADD 1

10580/15 TRANS 231 CODEC 988

+ ADD 1

"The United Kingdom fully supports the aims and objectives of the Fourth Railway Package Technical Pillar and believes that significant progress has been made in agreeing a cohesive and coherent set of texts.

However, the United Kingdom regrets that the final adoption by delegated act of technical content in relation to Common Safety Methods and Common Safety Targets in the recast of the Railway Safety Directive sets an unwelcome legal precedent and unnecessarily politicises key technical matters. Consequently, the UK is voting against the recast Railway Safety Directive."

* * * * *

Une déclaration a été faite sur le point suivant par la Commission:

32. Règlement (UE, Euratom) n° .../... du Conseil du XXX prorogeant et supprimant progressivement les mesures dérogatoires temporaires au règlement n° 1 du 15 avril 1958 portant fixation du régime linguistique de la Communauté économique européenne et au règlement n° 1 du 15 avril 1958 portant fixation du régime linguistique de la Communauté européenne de l'énergie atomique introduites par le règlement (CE) n° 920/2005

13840/15 POLGEN 170 INST 416

14402/15 POLGEN 169 INST 414

"La Commission est résolue à prendre toutes les mesures qui sont de sa compétence pour permettre la réduction progressive de la dérogation et le passage à un régime linguistique complet pour la langue irlandaise à partir du 1^{er} janvier 2022.

Il est indiqué au considérant 5 du règlement du Conseil qu'afin d'éviter des retards dans le processus législatif de l'Union, la réduction de la portée de la dérogation devrait faire l'objet d'un suivi étroit et d'un réexamen en fonction des capacités de traduction disponibles. L'article 2 du même règlement dispose que toute révision des dates cibles indiquées dans l'annexe devrait être décidée par le Conseil, statuant à l'unanimité conformément à l'article 342 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Si l'unanimité ne peut être obtenue, la réduction de la portée de la dérogation se poursuivra au rythme actuellement prévu dans l'annexe, ce qui pourrait provoquer des retards dans le processus législatif. S'il ressort du rapport visé à l'article 2, deuxième alinéa, du règlement du Conseil que les institutions de l'Union ne disposent pas de capacités suffisantes pour réduire la portée de la dérogation ainsi que le prévoit l'annexe du règlement, la Commission invitera le Conseil à modifier les dates cibles indiquées dans ladite annexe.

En outre, l'article 3 du règlement du Conseil dispose qu'en juin 2021 au plus tard, la Commission présentera au Conseil un rapport indiquant si les institutions de l'Union disposent de capacités suffisantes pour mettre fin à la dérogation. Si le rapport indique que tel n'est pas le cas, la Commission invitera le Conseil à adopter une nouvelle prolongation de la dérogation."

* * * * *

Une déclaration a été faite sur le point suivant par les délégations CZ and HU:

35. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 30.9.2015 modifiant le règlement délégué (UE) 2015/35 de la Commission en ce qui concerne le calcul des exigences réglementaires de capital pour plusieurs catégories d'actifs détenus par les entreprises d'assurance et de réassurance

= **Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué**

14363/15 EF 206 ECOFIN 900 SURE 35 DELACT 153

12782/15 EF 186 ECOFIN 753 SURE 26 DELACT 130

+ ADD 1

"Amendment to the Solvency II Delegated Act

The Czech Republic and Hungary would like to point out that the current prudential attitude of Solvency II in case of infrastructure projects is adequate and is reasoned by risks connected to the long-term investments (low liquidity, volatility, absence of data for the calibration etc.). On that account, the insurance companies should be allowed to invest only in those securities, projects and instruments, where the associated risks are identifiable, manageable and monitored, and shall hold adequate capital which corresponds to the risks assumed. The proposed Delegated Regulation inappropriately motivates the insurance undertakings to invest in assets with higher risk exposures in exchange for the capital relief, which completely contradicts the main principles of the Solvency II directive.

We are also concerned about the fact that the delegated regulation is based mostly on experts' opinions and lacks empirical evidence and sound data analysis in the impact assessment. We strongly disagree with the assumptions made only by comparison with the portfolio of corporate bonds. Moreover, we would like to highlight the insufficient sample of a very limited number of UK companies used to create a dataset for calibration of standard formula parameters for equity infrastructures. We are confident that a much larger sample would be necessary."

* * * * *

Une déclaration a été faite sur le point suivant par la délégation DE:

57. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1236/2005 du Conseil concernant le commerce de certains biens susceptibles d'être utilisés en vue d'infliger la peine capitale, la torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (première lecture)

= **Mandat de négociation avec le Parlement européen**

14669/15 COMER 150 WTO 255 UD 233 COHOM 119 CODEC 1607

"Germany approves of the Council Proposal. This proposal is a well-balanced and proportionate compromise text which (i) combines positions of the Council, the Commission and the European Parliament, (ii) ties in consistently with existing EU export control regulations and (iii) provides effective and flexible mechanisms such as, for example, the delegated act procedure (including the possibility for an urgency procedure with respect to amendments of Annexes IIIa and IIIb) and the coordination group. This proposal ensures that controls under the anti-torture regulation will be future-proof without creating disproportionate bureaucratic burdens.

The proposed urgency procedure is, however, only acceptable for Germany by way of compromise in view of this well-balanced Council proposal and a coordination group which will, *inter alia*, be consulted by the Commission with respect to discussions about the annexes regarding goods and to specific legislative procedures (including the urgency procedure). The condition for this approval is that a further extension of controls (for example by means of a catch-all provision, an extension of transit controls or the inclusion of ancillary services) is not acceptable and that this will remain the majority opinion among Member States and Commission."

* * * * *

Une déclaration a été faite sur le point suivant par les délégations AT, BE, DE, ES, FR, IT et LU:

72. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion des Seychelles à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

= **Adoption**

12200/15 JUSTCIV 211

+ ADD 1

12103/15 JUSTCIV 202

"Lorsque l'Union européenne adopte des actes législatifs internes et que sur cette base, elle exerce une compétence externe exclusive, les États membres qui sont liés par ces actes législatifs participent aux actes que l'Union adopte dans le cadre de cette compétence externe.

Dans le contexte de la présente décision, tous les États membres de l'Union européenne qui sont liés par le règlement (CE) n° 2001/2003 du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale abrogeant le règlement (CE) n° 1347/2000, participent conséquemment à l'adoption de la décision autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion des Seychelles à la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants."

* * * * *

Une déclaration a été faite sur le point suivant par les délégations AT, BE, DE, ES, FR, IT et LU:

73. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de la Fédération de Russie à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

= **Adoption**

12202/15 JUSTCIV 212

+ ADD 1

12104/15 JUSTCIV 203

"Lorsque l'Union européenne adopte des actes législatifs internes et que sur cette base, elle exerce une compétence externe exclusive, les États membres qui sont liés par ces actes législatifs participent aux actes que l'Union adopte dans le cadre de cette compétence externe.

Dans le contexte de la présente décision, tous les États membres de l'Union européenne qui sont liés par le règlement (CE) n° 2001/2003 du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale abrogeant le règlement (CE) n° 1347/2000, participent conséquemment à l'adoption de la décision autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de la Fédération de Russie à la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants."

* * *

The Legal Service of the Council made the following intervention on the above-mentioned **item 73**:

"On 19 September 2014, the External Action Service presented to the Russian authorities, on behalf of the Union and its Member States a Note Verbale concerning all agreements concluded between the Union, or the Union and its Member States, and Russia and stating that the territorial scope of all such agreements is that recognised internationally in line with UN General Assembly Resolution 68/262. The Note Verbale applies in cases, like the one currently under consideration, where the international obligations are assumed by the Union acting through its Member States."

* * * * *

Une déclaration a été faite sur le point suivant par les délégations AT, BE, DE, ES, FR, IT et LU:

74. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de l'Albanie à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

= **Adoption**

12203/15 JUSTCIV 213

+ ADD 1

12105/15 JUSTCIV 204

"Lorsque l'Union européenne adopte des actes législatifs internes et que sur cette base, elle exerce une compétence externe exclusive, les États membres qui sont liés par ces actes législatifs participent aux actes que l'Union adopte dans le cadre de cette compétence externe.

Dans le contexte de la présente décision, tous les États membres de l'Union européenne qui sont liés par le règlement (CE) n° 2001/2003 du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale abrogeant le règlement (CE) n° 1347/2000, participent conséquemment à l'adoption de la décision autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de l'Albanie à la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants."

* * * * *

Une déclaration a été faite sur le point suivant par les délégations AT, BE, DE, ES, FR, IT et LU:

75. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion du Maroc à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

= **Adoption**
12205/15 JUSTCIV 214
+ ADD 1
12106/15 JUSTCIV 205
+ COR 1

"Lorsque l'Union européenne adopte des actes législatifs internes et que sur cette base, elle exerce une compétence externe exclusive, les États membres qui sont liés par ces actes législatifs participent aux actes que l'Union adopte dans le cadre de cette compétence externe.

Dans le contexte de la présente décision, tous les États membres de l'Union européenne qui sont liés par le règlement (CE) n° 2001/2003 du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale abrogeant le règlement (CE) n° 1347/2000, participent conséquemment à l'adoption de la décision autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion du Maroc à la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants."

* * * * *

Une déclaration a été faite sur le point suivant par les délégations AT, BE, DE, ES, FR, IT et LU:

76. Projet de décision du Conseil autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de l'Arménie à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

= **Adoption**
12206/15 JUSTCIV 215
+ ADD 1
12107/15 JUSTCIV 206
+ COR 1

"Lorsque l'Union européenne adopte des actes législatifs internes et que sur cette base, elle exerce une compétence externe exclusive, les États membres qui sont liés par ces actes législatifs participent aux actes que l'Union adopte dans le cadre de cette compétence externe.

Dans le contexte de la présente décision, tous les États membres de l'Union européenne qui sont liés par le règlement (CE) n° 2001/2003 du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale abrogeant le règlement (CE) n° 1347/2000, participent conséquemment à l'adoption de la décision autorisant certains États membres à accepter, dans l'intérêt de l'Union européenne, l'adhésion de l'Arménie à la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants."

Coreper 1^e partie

II

13. Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)

- **Décision concernant les membres du Conseil d'administration à désigner par le Conseil**

14410/15 ENER 402

+ ADD 1

+ ADD 2

With a view to preparing a Council Decision for appointments in order to fill in six positions vacant or about to be so at the ACER Administrative Board, the Committee proceeded to an informal vote on the basis of document 14410/15+ADD1+ADD2. In the light of the vote the Committee Chairman could conclude that the following candidates were selected:

Mr Wozniak (PL), Mr Hosker (UK) as members for four years, Mr Hansen (DK) and Mr Shammas (CY) as, in each case a member for two years and an alternate member for two years, Mr Spiridonovs (LV) as an alternate member for four years and Mr Aguirre Calzada (ES) as an alternate member completing the mandate of Mr Dauke who resigned. This Decision, as complemented by a joint Declaration by CY and DK, will be submitted for adoption as I/A item once finalised.

14. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES) (première lecture) (délibération législative)

- **Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord**

14538/15 SOC 691 ECOFIN 920 CODEC 1586 MI 759 EMPL 450 JEUN 115

+ ADD 1

The Committee approved the final compromise text as set out in the Addendum to document 14538/15 and instructed its Chair to send a letter to the European Parliament containing, in the Annex, the approved text in order to reach first-reading agreement.

Referring to the principle of equal treatment, PL, supported by RO and PT, raised concerns about the wording of Article 26(1), in particular with regard to the obligation of the Member States to collect disaggregated data by gender. These delegations invoked the legal, financial and practical difficulties arising when implementing this obligation.

15. Préparation de la session du Conseil (Environnement) du 16 décembre 2015

1. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques et modifiant la directive 2003/35/CE (première lecture) (*délibération législative*)

– (évent.) Orientation générale

14645/15 ENV 743 ENER 408 IND 195 TRANS 388 ENT 254 SAN 405
PARLNAT 139 CODEC 1603

The Committee examined the Presidency compromise and, in particular, Annex II on the emission reduction commitments to be undertaken by each Member State from 2030 onwards.

With respect to the revised Annex II:

- The Commission stated that, while maintaining its original position, it could support the Presidency in its efforts to reach a Council compromise in the range 52-50% of health impact reduction.
- Most delegations expressed substantial reservations on this Annex, and some expressed concerns with respect to the Presidency's aim to reach a general approach on 16 December 2015.
- The Presidency concluded in the light of comments made in particular on Annex II, in its present form, further work and contacts were necessary in order to make progress on this proposal ahead of the Council meeting.

2. Projet de conclusions du Conseil sur l'examen à mi-parcours de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020 (*activité non législative*)

– Adoption

14542/15 ENV 739 AGRI 616 DEVGEN 240 PI 92 FORETS 46 PECHE 447
RECH 287 ONU 140

The Committee examined the draft conclusions prepared by the Presidency. The text, adjusted in the light of the discussions, was agreeable in principle to delegations, with a general positive scrutiny reservation on paragraph 38 and DK maintaining a parliamentary scrutiny reservation at this stage.

The Chair concluded that the revised draft conclusions would be forwarded to the Council (Environment) on 16 December 2015 with a view to their adoption.

- 16. Adhésion de l'Union européenne et de ses Etats membres à la démarche de la Nouvelle Zélande concernant la reprise de la chasse à la baleine du Japon dans l'Océan Austral ("programme NEWREP-A")**
- **Approbation**
14794/15 ENV 755 PECHE 459

After a short discussion the Committee agreed on the proposed support for the demarche initiated by New Zealand, including the modalities of delivery, thus submitting it to Council for approval at its first available meeting.

- 17. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux exigences concernant les limites d'émissions et la réception par type pour les moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers (première lecture) (délibération législative)**
- **Préparation du trilogue**
14389/15 ENT 248 ENV 724 MI 736 CODEC 1556
 - **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

On 2 December 2015 the Presidency presented to delegations the points that would be discussed at the fourth trilogue with the ENVI Committee. The Committee agreed with the Presidency approach on them and gave the mandate for the 3 December 2015 trilogue. At its meeting on 4 December 2015 the Committee was debriefed on the outcome of this informal trilogue.

18. Préparation de la session du Conseil (Emploi, politique sociale, santé et consommateurs) du 7 décembre 2015

1. Semestre européen 2016 (*activité non législative*)

– **Présentation par la Commission**

– **Echange de vues**

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil [proposé par la présidence])

14221/15 SOC 671 EMPL 439 ECOFIN 863 EDUC 298

a) Examen annuel de la croissance 2016, projet de rapport conjoint sur l'emploi (RCE) et rapport sur le mécanisme d'alerte (RMA)

14270/15 ECOFIN 875 UEM 415 SOC 676 EMPL 441 COMPET 519 ENV 705

EDUC 300 RECH 279 ENER 391 JAI 873

14694/15 EMPL 453 SOC 694 ECOFIN 943 EDUC 313

14272/15 ECOFIN 877 UEM 416 SOC 677 EMPL 442

b) Projet de recommandation du Conseil de la zone Euro

– **(événement) Approbation des aspects emploi et sociaux de la recommandation pour la zone Euro**

14291/15 ECOFIN 882 UEMM 421 SOC 678 EMPL 443 COMPET 520

ENV 709 EDUC 301 RECH 280 ENER 394 JAI 883

The Committee agreed to invite the Council to hold an exchange of views on the 2016 European Semester economic governance package (Annual Growth Survey, draft Joint Employment Report and Alert Mechanism Report). The discussion will be guided by a Presidency note (doc. 14291/15).

The Committee examined the draft recommendation for the euro area (doc. 14860/1/15 REV1) and agreed to amend it in the recital 2 and add a new recital 7(A). DE entered a general scrutiny reservation, in particular on the economic and fiscal aspects.

The Committee agreed to forward it to the Council, including the draft explanatory note (doc. 14860/15 ADD1 REV1), in view of the approval of the employment and social aspects of the recommendation.

2. Projet de conclusions du Conseil sur "Une stratégie de l'UE visant à réduire les méfaits de l'alcool" (activité non législative)

– **Adoption**

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil) [proposé par la Présidence]

14391/15 SAN 389

Le Comité a modifié paragraphe 19 du projet de conclusions en ajoutant "la possibilité" avant "d'imposer un étiquetage" et a soumis le projet ainsi modifié au Conseil pour adoption (doc. 14391/1/15 REV1).

3. Projet de conclusions du Conseil sur la médecine personnalisée pour les patients (activité non législative)

– **Adoption**

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil) [proposé par la Présidence]

14393/15 SAN 390

Le Comité a marqué son accord sur le projet de conclusions et l'a soumis au Conseil pour adoption (doc. 14393/15).

4. Projet de conclusions du Conseil sur le soutien des personnes atteintes de démence: améliorer les politiques et pratiques en matière de soins (activité non législative)

– **Adoption**

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil) [proposé par la Présidence]

14395/15 SAN 391

Le Comité a marqué son accord sur le projet de conclusions et l'a soumis au Conseil pour adoption (doc. 14395/15).

5. Projet de conclusions du Conseil sur les enseignements à tirer pour la santé publique de l'épidémie Ebola dans l'Afrique de l'Ouest - La sécurité sanitaire dans l'Union européenne (activité non législative)

– **Adoption**

(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil) [proposé par la Présidence]

14396/15 SAN 392 PROCIV 70 DEVGEN 234

+ COR 1

Le Comité a marqué son accord sur le projet de conclusions et l'a soumis au Conseil pour adoption (doc. 14751/15).

19. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux, et modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 (première lecture) (délibération législative)

et

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (première lecture) (délibération législative)

– **Préparation du trilogue**

14471/15 PHARM 49 SAN 397 MI 748 COMPET 539 CODEC 1567

The Committee examined the Presidency compromise proposals set out in 14471/15 and the suggestions for changes presented by the Danish delegation in document WK 157/2015 REV 1. The Chair concluded that while there was broad support for most of the individual compromise texts in Annex B to document 14471/15, there was not at this stage sufficient support for a package involving Classification rules for Medical devices, Classification rules for IVD, CMR substances and endocrine disruptors in Medical devices and the Scrutiny procedure for high-risk devices. The Presidency would therefore only present the individual compromise texts that had broad support, two of them as modified by the Committee, in the informal trilogue on 3 December 2015.

– **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

The Committee was debriefed by the Chair on the outcome of the fifth informal trilogue held in Brussels on 3 December 2015. It was noted that a debriefing at Working Party level had already taken place in the morning. It was also noted that the European Parliament had not yet replied to some compromise proposals prepared in the meeting of the Committee on 2 December 2015 and presented in writing at the informal trilogue. The negotiations with the European Parliament would continue under the incoming Presidency.

24. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et de l'information dans l'Union (première lecture) (délibération législative)

– **Préparation du trilogue**

14606/1/15 TELECOM 222 DATAPROTECT 217 CYBER 111 MI 762
CSC 293 CODEC 1593 REV 1

With a view to the 6th trilogue on 7 December 2015 the Committee gave the Presidency a revised mandate on the basis of document 14606/2/15 REV 2 + COR 1 (with the reference to the duration of the incident in Art. 15a(2a)(c) deleted).

- 25. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien être des animaux, à la santé et au matériel de reproduction des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques, et modifiant les règlements (CE) n° 999/2001, (CE) n° 1829/2003, (CE) n° 1831/2003, (CE) n° 1/2005, (CE) n° 396/2005, (CE) n° 834/2007, (CE) n° 1099/2009, (CE) n° 1069/2009, (CE) n° 1107/2009, (UE) n° 1151/2012, (UE) n° [...] /2013 ainsi que les directives 98/58/CE, 1999/74/CE, 2007/43/CE, 2008/119/CE, 2008/120/CE et 2009/128/CE (règlement sur les contrôles officiels) (première lecture) (délibération législative)**
- **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

Le Comité a pris note des informations communiquées par le Président sur les résultats du deuxième trilogue.

Le Président a précisé qu'un accord provisoire avait été trouvé sur beaucoup de points couvrant les articles 1 à 41 (à l'exception des articles 15 à 24 qui n'ont pas encore fait l'objet de discussions), mais qu'un travail supplémentaire restait nécessaire sur d'autres points [Article 8 à 10, Article 25 (3) et Article 34].

Le Président a enfin indiqué que la délégation du Parlement européen avait souhaité disposer de plus de temps entre les réunions pour assurer sa préparation interne sans remettre en cause son engagement initial à travailler vers un accord dans les meilleurs délais.

- 26. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites (première lecture) (délibération législative)**
- **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

The Committee took note of the debriefing by the Presidency on the outcome of the third trilogue held on 3 December 2015.

- 27. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux conditions zootechniques et généalogiques applicables aux échanges et aux importations dans l'Union d'animaux reproducteurs et de leurs produits germinaux (première lecture) (délibération législative)**
et
Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil portant modification des directives 89/608/CEE, 90/425/CEE et 91/496/CEE en ce qui concerne les références à la législation zootechnique (première lecture) (délibération législative)
– **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

Le Comité a pris note des informations de la Présidence au sujet des résultats du deuxième trilogue sur le dossier zootechnique.

- 28. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux (première lecture) (délibération législative)**
– **Préparation du trilogue**
14621/15 AGRI 619 AGRILEG 228 PHYTOSAN 58 CODEC 1597

Le Comité a apporté son soutien, à la majorité qualifiée, au mandat révisé de la Présidence tel que repris au document 14622/15 et modifié en séance sur les Articles 2(10i), 60(3) et l'Annexe IIIA.

Sur ces deux derniers points, il s'agissait de revenir à la position initiale du Conseil telle qu'agrée le 30 juin 2015. Sur le premier point il s'agissait de compléter la définition pour l'aligner sur les standards internationaux.

Le représentant de la Commission a réservé sa position sur les changements introduits.

Coreper 2^e partie

II

77. Préparation de la session du Conseil (Justice et Affaires intérieures) des 3/4 décembre 2015

- a) **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un mécanisme de crise concernant la relocalisation et modifiant le règlement (UE) n° 604/2013 du Parlement et du Conseil du 26 juin 2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande de protection internationale introduite dans l'un des États membres par un ressortissant de pays tiers ou un apatride (première lecture)**

À titre exceptionnel, en présence des États associés

= **Rapport sur l'état des travaux**
14513/15 ASIM 157 CODEC 1578

Le Comité a pris bonne note des informations fournies par la présidence.

- b) **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant une liste commune de l'UE des pays sûrs aux fins de la directive 2013/32/UE du Parlement et du Conseil relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale, et modifiant la directive 2013/32/UE (première lecture)**

= **Rapport sur l'état des travaux**

Le Comité a pris bonne note des informations fournies par la présidence.

- c) **Questions concernant le Comité mixte**

- **Migration**

a. **État de la situation**

b. **Suivi de la mise en œuvre des mesures prises et actions à venir**

14733/15 JAI 926 ASIM 160 FRONT 264 RELEX 980 COMIX 636

c. **Intégrité de l'espace Schengen**

14300/15 JAI 889 SCH-EVAL 50 SCHENGEN 37 FRONT 255

COMIX 600

= **Informations communiquées par la Présidence**

Le Comité a confirmé les conclusions des débats au sein du Comité mixte (doc. 15137/15

JAI 984 COMIX 677).

- d) **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, d'échange d'élèves, de formation rémunérée et non rémunérée, de volontariat et de travail au pair (Refonte) (première lecture)**
= **Accord politique**
14423/15 MIGR 64 RECH 283 EDUC 304 CODEC 1558 SOC 685
+ COR 1

Le Comité a invité le Conseil à marquer son accord politique sur le texte figurant au document 14423/15. La Commission a rappelé sa déclaration lors de la réunion précédente du Comité qui sera aussi incluse au procès-verbal du Conseil.

- e) **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'Agence de l'Union européenne pour la coopération et la formation des services répressifs (Europol) et abrogeant les décisions 2009/371/JAI et 2005/681/JAI (première lecture)**
= **Accord politique**
14713/15 ENFOPOL 375 CODEC 1619 CSC 299

La présidence a présenté aux ambassadeurs la proposition de règlement Europol, telle qu'issue des trilogues avec le Parlement européen, en vue d'un accord politique et de sa transmission ultérieure au Conseil Justice et Affaires intérieures des 3 et 4 décembre 2015. Les aspects les plus importants du nouveau texte ont été brièvement expliqués. L'accord a été trouvé et le texte a été envoyé pour confirmation au Conseil. Des discussions pourraient encore avoir lieu entre le Parlement européen, la présidence et la Commission quant à la date d'entrée en application du nouveau règlement.

f) **Autres points en rapport avec la session du Conseil**

La présidence a annoncé que le Danemark informera les Ministres le 4 décembre 2015 du résultat du référendum du 3 décembre 2015.

- g) **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'utilisation des données des dossiers passagers pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière (première lecture)**
= **Rapport sur l'état des travaux/Confirmation du texte de compromis final en vue d'un accord**
14670/15 GENVAL 63 AVIATION 145 DATAPROTECT 218
ENFOPOL 372 CODEC 1608

La présidence a présenté le texte de compromis tel que négocié avec le Parlement européen lors de la matinée.

Les délégations se sont penchées sur les principaux points politiques, à savoir la durée de rétention des dates et l'inclusion dans la portée de la Directive les vols intra-communautaires. Plusieurs délégations n'étaient cependant pas en mesure de marquer leur accord sur ces points à ce stade, et la présidence a proposé que le Conseil en discute le 4 décembre 2015.

78. Questions concernant le Comité mixte

- **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, et à la libre circulation de ces données (première lecture)**

= **Informations communiquées par la Présidence**

14457/15 DATAPROTECT 212 JAI 911 DAPIX 220 FREMP 273
COMIX 618 CODEC 1562
+ COR 1

Le Comité a confirmé les conclusions tirées par la présidence au terme des discussions au Comité mixte (doc. 15137/15 JAI 984 COMIX 677).

79. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données) (première lecture)

= **Préparation du trilogue**

14481/15 DATAPROTECT 215 JAI 914 MI 755 DIGIT 100 DAPIX 223
FREMP 276 COMIX 622 CODEC 1569
14605/15 DATAPROTECT 216 JAI 919 MI 761 DIGIT 101 DAPIX 224
FREMP 277 COMIX 628 CODEC 1592
14824/15 DATAPROTECT 222 JAI 945 MI 771 DIGIT 103 DAPIX 228
FREMP 284 COMIX 645 CODEC 1631

En vue de la préparation du prochain trilogue, le Comité a examiné les suggestions de compromis de la présidence sur les principaux problèmes en suspens posés par le règlement général sur la protection des données.

Ces suggestions figurent dans le document 14605/15 et dans le document complémentaire 14824/15.

En outre, la présidence a présenté au Comité une version consolidée du texte intégral du règlement (doc. 14481/15).

80. Relations UE-Turquie

The Committee held a discussion on issues related to the financing of the additional support agreed upon in the EU-Turkey statement of 29 November 2015, on the basis of a presentation by the Commission of its Decision establishing a refugee facility for Turkey, and on the basis of options presented by the Legal Service.

81. Suivi de la session du Conseil (Affaires étrangères/Commerce) du 27 novembre 2015

The Presidency informed the Committee on the follow-up to the Foreign Affairs Council in Trade formation held on 27 November 2015. The Commission also provided information on some of the agenda items, in particular with respect to the EU-Mercosur negotiations and the outcome of the trilateral ministerial meeting between the EU, Ukraine and Russia, which took place in Brussels on 1 December 2015.

82. Préparation de la session du Conseil (Affaires économiques et financières) du 8 décembre 2015

- a) **Coopération renforcée dans le domaine de la taxe sur les transactions financières**
 - **Proposition de directive du Conseil mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la taxe sur les transactions financières**
 - = **État des lieux**
 - 14415/15 FISC 168 ECOFIN 912

Le Comité a préparé la discussion sur l'état des lieux qui aura lieu au Conseil ECOFIN du 8 décembre 2015, sur base du document 14942/15.

- b) **Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS)**
– **Proposition de directive du Conseil concernant une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS)**
= **État des lieux**
14509/15 FISC 169 ECOFIN 916

Le Comité recommande la présentation de l'état des lieux sur la directive ACCIS au niveau du Conseil ECOFIN et un échange de vues des ministres sur les travaux futurs de l'Union européenne dans ce domaine (doc. 14509/15).

- c) **Futur du Code de Conduite (Fiscalité des Entreprises)**
– **Projet de conclusions du Conseil**
= **Adoption**
14612/15 FISC 172 ECOFIN 923

Le Comité a préparé la discussion qui aura lieu au Conseil ECOFIN du 8 décembre 2015 sur le futur du Code de Conduite et l'adoption de conclusions du Conseil, tel que reflété dans le document 14945/15.

- d) **Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéficiaires**
– **Projet de conclusions du Conseil**
= **Adoption**
14641/15 FISC 173 ECOFIN 925

Le Comité recommande un échange de vues au niveau du Conseil ECOFIN sur la mise en œuvre des recommandations EBITB de l'OCDE dans le contexte de l'Union européenne, et a pris acte des deux questions de la délégation maltaise qui restent ouvertes concernant le projet de conclusions du Conseil. Le Comité recommande au Conseil ECOFIN d'examiner ces questions et d'adopter les conclusions à la lumière du débat (doc. 14947/15).

e) **Titrisation**

- **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes en matière de titrisation ainsi qu'un cadre européen pour les opérations de titrisation simples, transparentes et standardisées, et modifiant les directives 2009/65/CE, 2009/138/CE et 2011/61/UE et les règlements (CE) n° 1060/2009 et (UE) n° 648/2012 et Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (première lecture)**

= **Orientation générale**

14700/15 EF 215 ECOFIN 935 SURE 41 CODEC 1615 IA 18

14537/15 EF 210 ECOFIN 919 SURE 39 CODEC 1585

14536/15 EF 209 ECOFIN 918 SURE 38 CODEC 1584

Le Comité a pris acte de l'orientation générale concernant les propositions des règlements susmentionnés, en vue de son adoption par le Conseil.

f) **Semestre européen**

- **Examen annuel de la croissance 2016**
- **Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques - Rapport 2016 de la Commission sur le mécanisme d'alerte**
- **Projet de recommandation du Conseil concernant la mise en œuvre des grandes orientations des politiques économiques des États membres dont la monnaie est l'euro**

= **Présentation par la Commission et échange de vues**

14270/15 ECOFIN 875 UEM 415 SOC 676 EMPL 441 COMPET 519 ENV 705
EDUC 300 RECH 279 ENER 391 JAI 873

14272/15 ECOFIN 877 UEM 416 SOC 677 EMPL 442

14291/15 ECOFIN 882 UEM 421 SOC 678 EMPL 443 COMPET 520 ENV 709
EDUC 301 RECH 280 ENER 394 JAI 883

+ ADD 1

Le Comité a pris acte des documents ci-dessus en vue d'un premier échange de vues lors du Conseil ECOFIN du 8 décembre 2015.

g) **Position commune sur la flexibilité dans le Pacte de stabilité et de croissance**

= **Information communiquée par la Présidence**

14345/15 ECOFIN 888 UEM 422

Le Comité a proposé que le Conseil soit informé par la Présidence de l'accord conclu au Comité économique et financier concernant une position commune sur la flexibilité dans le Pacte de stabilité et de croissance.

- h) Statistiques**
- **Statistiques de l'UE**
 - **Mise en œuvre du code de bonnes pratiques**
 - = **Conclusions du Conseil**
- 14597/15 ECOFIN 921 STATIS 87 UEM 426

Le Comité a marqué son accord sur le projet de conclusions du document 14597/15 en vue d'inviter le Conseil à les adopter lors de sa session du 8 décembre 2015.

- i) Lutte contre le financement du terrorisme**
- = **Présentation par la Commission des prochaines étapes pour renforcer le cadre européen dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme et échange de vues**

Le Comité a pris note des propositions de la délégation française et a proposé que le Conseil soit informé par la Commission de l'état d'avancement des travaux en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

- j) Autres points en rapport avec la session du Conseil**

Le Comité a mis au point l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil visée en objet et a fait le point sur l'état de préparation des différents points y figurant.

83. Préparation de la session du Conseil (Affaires générales) du 15 décembre 2015

- a) Préparation du Conseil européen des 17-18 décembre 2015**
- = **Projet d'orientations pour les conclusions**
- 13591/15 CO EUR-PREP 44

The Committee took note of the main items that the December EC will examine, notably the migration and refugee crisis, the fight against terrorism, Internal market issues, the Economic and Monetary Union (EMU), energy, as well as the UK referendum.

- b) Elargissement et Processus de Stabilisation et d'Association**
= **Projet de conclusions du Conseil**
14686/15 ELARG 64 COWEB 138

The Committee examined draft Council conclusions on Enlargement as proposed by the Presidency, as well as draft Council conclusions on the Stabilisation and Association Process as prepared by the EEAS (doc. 14686/15). In the light of the discussion, the Presidency undertook to prepare a revised version of the draft Council conclusions, taking into account where possible the positions expressed by the delegations. On this basis, the Committee will return to this matter at its next meeting.

- c) Autres points en rapport avec la session du Conseil**

The Council will start at 09:30 and the lunch topic will be communicated at a later stage.

- 84. Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation**
= **Informations communiquées par la Présidence**
= **Chapitres III, IV, V et annexes**

The Committee took note of the information given by the Presidency on the political meeting earlier the same day and the state of play in negotiations on the various chapters.

- **Divers**

Presidency announced the addition of an AOB item for EPSCO Council on 7 December 2015 on the recently adopted Commission's report on trans-fatty acids.
